ePublishing

ΕΘΝΙΚΟ ΚΕΝΤΡΟ ΤΕΚΜΗΡΙΩΣΗΣ
NATIONAL DOCUMENTATION CENTRE

The Historical Review/La Revue Historique

Vol 5 (2008)

Histoires de Frontières

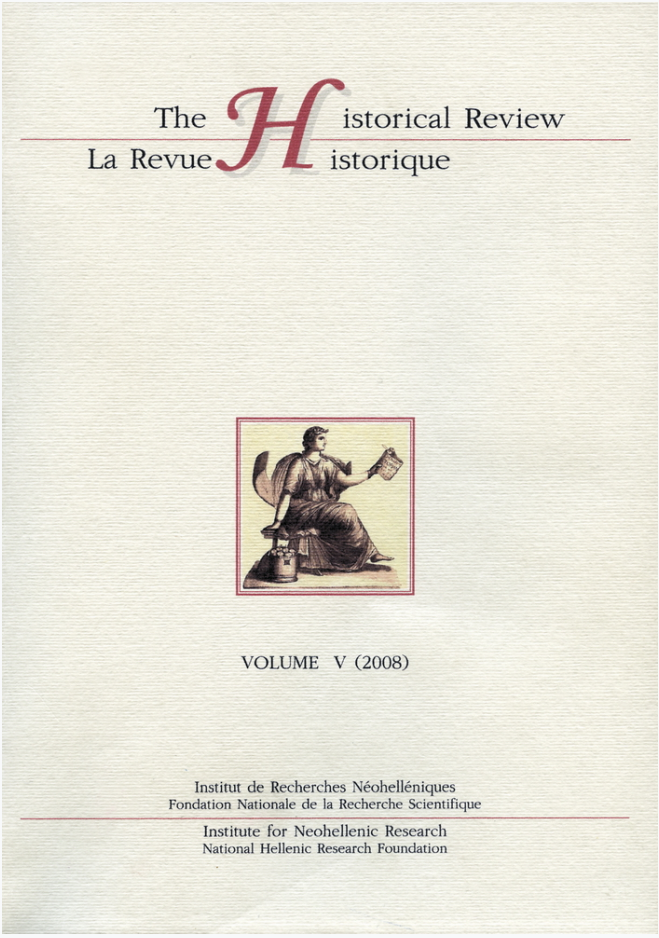

Présentation: Histoire de frontières. Jeux de construction

Maroulla Sinarellis, Christine Agriantoni

doi: 10.12681/hr.225

To cite this article:

Sinarellis, M., & Agriantoni, C. (2009). Présentation: Histoire de frontières. Jeux de construction. *The Historical Review/La Revue Historique*, *5*, 151–156. https://doi.org/10.12681/hr.225

https://epublishing.ekt.gr | **e-Publisher:** EKT | **Downloaded at:** 24/08/2025 09:42:59

Section Spéciale :

Histoires de frontières

PRÉSENTATION: HISTOIRES DE FRONTIÈRES. JEUX DE CONSTRUCTION

Résultat d'un travail collectif, ce dossier réunit certains travaux présentés au cours de trois rencontres d'historiens qui ont eu lieu en 2001-2003 en France et en Grèce, organisées par le Laboratoire de Démographie Historique de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et l'Institut de Recherches Néohelléniques de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique. Dans le cadre d'une problématique commune concernant les rapports entre histoire et espace, entre identités sociales et construction du territoire, et dans le souci de confronter des approches diverses et comparées, ces rencontres sont dédiées à une réflexion collective autour de la frontière –son origine, ses représentations et ses usages sociaux.

Divers terrains ont été prospectés, pour comparer la Méditerranée orientale et la France du XVIIe au XXe siècles: la construction des États modernes en pays sous ou après la domination ottomane et l'organisation d'espaces politiques et administratifs modernes en France, la formation des économies nationales, le modèle insulaire et les espaces relationnels constituent quelques orientations vers lesquelles nous avons débattu.

Traditionnellement, deux conceptions de frontières s'opposent en sciences sociales. La première identifie la frontière à une ligne de séparation entre deux ensembles du même type (deux États par exemple), la définissant ainsi comme un tracé artificiel mais impératif. La seconde, dérivant du sens américain du terme, renvoie la frontière à la limite au-delà de laquelle on ne peut s'aventurer, donnant ainsi au terme un caractère plus incertain. Une troisième approche enrichit la notion de frontière en déplaçant l'optique de l'observation. Elle met en jeu non plus des espaces politiques ou physiques mais des pratiques humaines. Cette frontière ne se laisse définir que sous une forme souple: elle se construit par l'observation de phénomènes sociaux qui déterminent des dimensions et des formes spatiales particulières et qui en reçoivent leur sens.

***

L'intérêt porté sur la frontière par les historiens doit être placé dans le contexte d'une période, aux lendemains de la chute du Mur de Berlin et des boulever-

sements que connaissait l'Europe de l'Est, aux lendemains aussi de l'accord Schengen, au cours de laquelle les frontières étatiques se sont mises à bouger, une période qui a réactualisé les problématiques sur l'instauration des nationalités européennes et les conflits de puissance qui ont conduit à la Première Guerre mondiale.

L'idée dominante du début du XXe siècle consiste à considérer le territoire de l'État comme une donnée immédiate à sa connaissance et à son existence. La conjoncture politique de la fin du XXe siècle semble apte à bousculer cette idée. Le territoire et ses frontières, qui créditent l'État d'un facteur physique, le rendent-ils inévitable et éternel? La frontière serait-elle "objective"? S'agit-il d'une réalité tangible ou d'une idée ou des deux à la fois?

Les débats suscités par la fixation des frontières au début du XXe siècle prenaient une grande importance dans le sens où elles fixaient la limite à l'exercice des compétences étatiques. Les juristes essaient alors d'établir la définition du territoire vis-à-vis de celle de l'État, tandis que les historiens du droit et les géographes recherchent l'origine de la frontière: alors que les uns la naturalisent, les autres l'historicisent. Malgré les versions et les nuances des analyses, tous s'accordent sur un point: l'hypothèse selon laquelle la recherche des repères fixes dans l'espace et sur les sols –dans la nature et le monde animal– engendrent une limite puis une frontière. Cette idée de l'origine de la frontière, émanant d'un processus d'unification du territoire, implique son intangibilité, une idée de frontière objective si forte, que nous l'héritons encore aujourd'hui.

Dans les années 1980, lorsque l'accent est mis sur la nécessité de prêter attention aux catégories et aux concepts avec lesquels les sciences sociales construisent le passé, les historiens établissent une distance critique envers leurs objets d'analyse. C'est dans ce contexte intellectuel que la frontière est réappropriée. Plusieurs disciplines s'y sont intéressées et ont manifesté leurs questionnements dans des travaux collectifs et individuels (colloques, programmes académiques, conférences-débats, numéros spéciaux de revues, essais, études spécifiques, articles, etc.). Selon les disciplines le recours aux différents statuts de la notion de frontière a pu, à des degrés variés, féconder la réflexion. La notion est large, son rôle heuristique qu'on entend lui voir jouer est peu clair. Mais on pourrait classer une part de la réflexion jusqu'à ce jour à partir des propositions avancées ici. L'observation de la frontière s'inscrit pour l'histoire à l'intérieur d'un double champ de forces. Le premier oppose le modèle physique au modèle historique. S'approcher de la première hypothèse, c'est postuler la pertinence de la formation

de la frontière à partir d'un processus d'isolement ou de séparation d'ensembles dans l'espace, c'est la définir géométriquement. S'approcher de la deuxième idée, c'est postuler le positionnement d'individus dans l'espace et de leurs pratiques, c'est la définir socialement. Le second champ de force recoupe le premier.

***

L'émergence des frontières représente la première ligne de réflexion des contributions de ce dossier. En guise d'introduction, Hervé Le Bras propose une réflexion théorique, en testant différents modèles qui peuvent mettre en lumière les mécanismes de formation de frontières aux points de contact de deux groupes de population, tout en questionnant les limites de leur applicabilité à l'expérience historique. L'idée de l'émergence de frontières au cours du processus historique et dialectique entre les frontières administratives et les "frontières dessinées par le quotidien des habitants", on la retrouve dans l'étude de la formation des communes de France. Claude Motte et Marie-Christine Vouloir montrent que ces frontières, fixées au temps de la Révolution sur la base des paroisses de l'Ancien Régime, sont devenues des "frontières identitaires". La projection qu'elles ont réalisée des frontières des communes actuelles sur la carte de Cassini du XVIIIe siècle, leur permet d'approcher au niveau le plus fin le rapport entre espace physique et espace social.

La contribution de Evdokia Olympitou, en examinant les articulations entre ces deux espaces dans le cas d'un ensemble d'îles et d'îlots de la Mer Égée, fait apparaître une forte relation entre pratiques des gens et espace de ressources physiques. Elle reconsidère l'idée reçue de l'insularité, le cas par excellence où les frontières naturelles trouvent leur matérialisation la plus claire, dans sa signification de monde clos et autonome. Or, le monde insulaire se conçoit aussi à travers des liaisons multiples tissées entre les éléments qui l'entourent. Une île comme Karpathos –orientée vers l'autosuffisance jamais acquise– a tendance à incorporer ses îlots proches, dans la recherche de ressources complémentaires.

La seconde ligne de réflexion qui traverse les contributions de ce dossier, reprenant au négatif, en quelque sorte, les thèmes esquissés plus haut, s'interroge sur les multiples aspects –les constructions identitaires incluses– des frontières imposées, et non plus émergées, pour rechercher les conditions de leur inscription dans un espace déjà marqué et prendre sur le vif ce processus de l'interaction: frontières politiques–frontières socio-économiques ou culturelles, déjà évoqué.

Alors que la frontière-ligne est une invention de l'Europe des nations, Dimitris Dimitropoulos évoque la conception ottomane de l'espace. En examinant le découpage administratif de l'Empire ottoman –un découpage sagement diversifié en fonction des différentes instances de pouvoir (administration, armée, fisc, église...) dont le mandataire n'était jamais la même personne–, il observe qu'il ne semble pas y avoir de notion de frontière dans le sens d'une ligne séparant deux régions, mais plutôt la notion d'ensembles (de villages, de droits...) formant l'espace juridictionnel des diverses instances. De même sur la carte de Cassini, il n'y a pas de limites paroissiales dessinées –or chaque petit hameau connaissait bien de quelle instance il relevait. C'est cette conception qui, dans l'Empire ottoman comme en Europe pré-nationale, permettait l'existence d'enclaves à l'intérieur d'une entité, relevant d'une autre instance.

Pour revenir aux questions des frontières imposées, le découpage par régions jadis intégrées sur le plan de l'économie a provoqué des catastrophes. Eurydice Siphnéou étudie le cas de l'île de Lesbos, aux frontières naturelles absolument perméables, puisque cette île dépendait de son *hinterland*, l'Asie Mineure en face, qui lui avait permis de se spécialiser à la monoculture de l'olivier en assurant son ravitaillement. La mise en cause de cette osmose totale entre l'île et la terre ferme proche, par la création de deux États distincts, a exigé la réorientation de toute la vie économique de l'île vers le centre national.

Prenant résolument ses distances de la notion physique de la frontière, et en tenant compte des changements apportés en sciences sociales par l'avènement de la logique identitaire et culturelle, Panayis Panagiotopoulos exploite la notion des frontières insulaires pour traiter des effets de l'isolement, réel ou imaginé, des groupements humains. Il étudie deux "cas limites" où l'antagonisme social et politique se développe pleinement, les *insulas* de l'émancipation utopique et les îles de la domination carcérale extrême.

Pour conclure, nous revenons à la problématique esquissée au départ: s'il faut chercher des points communs à ces contributions si variées, on dirait qu'elles cherchent toutes à écarter les idées reçues et à examiner la frontière, partie intégrante de la territorialité, comme résultant de la stratégie territoriale des hommes.

Christine Agriantoni et Maroula Sinarellis